

Projet de construction  
du 3<sup>e</sup> collège de l'île

Pour faire fonctionner ce lieu d'apprentissage en bonne intelligence avec son environnement géographique, climatique et culturel, les deux niveaux bâtis sont posés sur un socle de pierres locales.

Le hall d'accès principal s'ouvre à l'extrémité d'une longue rampe longeant le parvis d'entrée. Composée en trois longs volumes parallèles, la surtoiture d'acier cintré bleu-vert, entrecroisée d'une rue traversante et de patios arborés, s'étend de tous côtés en larges débords protecteurs des rayons solaires, et capte les vents alizés pour en rafraîchir les espaces intérieurs ; la terre cuite rouge, plaquée ou striée, vient encore protéger les espaces de vie du rez-de-chaussée et du préau.

Les différents espaces de l'établissement, voués à l'administration et la vie scolaire, l'enseignement général et professionnel, l'informatique et le sport, sont accessibles en rez-de-chaussée par des voies et patios végétalisés, semi-couverts, en étage par des circulations en passerelles couvertes qui conduisent aux salles

# UN COLLÈGE SOUS LE VENT



d'enseignement général et scientifique. A l'arrière de la halle de sports, en fond de parcelle, les logements de fonction sont conçus selon le même principe, en duplex autour de patios. La structure de l'ensemble, une ossature poteau-poutre habillée de voile béton, est associée à une charpente en lamellé-collé qui porte les toitures décollées.

ARCHITECTES

**Sextant architecture  
Puy-de-Dôme**

MAÎTRE D'OUVRAGE

**Conseil général de la Martinique**

1. Tout proche de l'océan, le collège capte les vents alizés qui se glissent sous ses toitures incurvées.
2. Débords de toiture et abondance végétale fournissent une bonne protection des rayons solaires.
3. En contrebas du vaste parvis d'entrée : le corps du bâtiment s'appuie sur un socle en pierre locale.